



Version JANVIER 2019

A REDIGER EN MAJUSCULES ET AU CRAYON NOIR

# BULLETIN D'ADHESION A l'Association OPLGO PAYS DE LA LOIRE

Je soussigné, **Madame, Monsieur** .....

Producteur de lait, **Demeurant** à (Lieu Dit).....

CP.....VILLE.....

**Téléphone portable** : / / / / **Téléphone fixe** / / / /

**Adresse mail** : .....@.....

Producteur individuel ou en sa qualité de gérant (e), représentant la société (barrer mention inutile)

Au capital social de .....€ dont le siège social est situé à .....

Société immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de .....

sous le **numéro siret**.....000..... **numéro de PACAGE** 0.....

**Numéro EDE**.....**Numéro producteur**.....

**Volume contractuel**.....litres **Usine** .....

Ci-après nommé « l'adhérent »

Après avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de « l'association OPLGO PAYS DE LA LOIRE » et de l'Organisation de Producteurs OPLGO ci-après dénommée « l'OP ».

Adhère à « l'association OPLGO PAYS DE LA LOIRE » pour une durée de 5 années à compter du 1<sup>er</sup> du mois de la date de signature du présent bulletin d'adhésion et renouvelable par tacite reconduction.

L'adhérent s'engage expressément à :

- ✓ Respecter les statuts, les dispositions du règlement intérieur et les règles de l'association et de l'OP, (Cf site internet www.oplgo.fr)
- ✓ Respecter les clauses contractuelles négociées en son nom et pour son compte par l'OP,
- ✓ Autoriser l'acheteur à transmettre toute information nécessaire à la bonne gestion du lait qu'il commercialise, conformément aux conditions générales de vente (volume livré, qualité, prix, etc),
- ✓ Régler sa cotisation annuelle d'un montant total de **35€/100000 litres de lait livrés** (tarif 2018), répartis ainsi : 10€/100 000 litres permettant le fonctionnement administratif de l'association et 25€/100 000 litres au titre de l'adhésion de l'association à l'OP,
- ✓ Autoriser le prélèvement automatique de sa cotisation par retenue, opérée par l'acheteur pour le compte de l'association, sur le règlement mensuel de ses livraisons de lait.

**Signature**

**Fait** en double exemplaires à ..... **le** .....

(1 pour OPLGO, 1 à conserver par l'adhérent)



Version MARS 2018

# MANDAT DE NEGOCIATION

Je soussigné, **Madame, Monsieur** .....

Producteur de lait, **Demeurant** à.....

**Producteur individuel** ou **en sa qualité de gérant (e)**, représentant la société (*barrer mention inutile*)

**Numéro producteur** .....

**Au capital social** de .....€ dont le siège social est situé à .....

Société immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de .....  
sous le **numéro siret** .....000.....

**Volume contractuel**..... Ci-après nommé « **l'adhérent** »

Adhérent à l'association OPLGO\*

- BRETAGNE PDL
- NORMANDIE
- NORMANDIE PERCHE
- PAYS DE LA LOIRE

## Donne mandat à :

**L'Organisation de Producteurs Lactalis Grand Ouest (OPLGO)** (dont le siège social est situé à Vitré 35),

- ✓ Pour négocier les conditions de vente de sa production de lait de vache, à compter de la date de signature. Que ce lait ait été produit ou non conformément à une réglementation spécifique, un cahier des charges ou tout autre document contenant des exigences portant sur la production du lait.

L'adhérent autorise expressément :

- OPLGO à recueillir auprès de l'acheteur les informations tant qualitatives que quantitatives.
- le prélèvement automatique de sa cotisation par retenue, opérée par l'acheteur pour le compte de l'association, sur le règlement mensuel de ses livraisons de lait

Ce mandat est accordé pour une durée de validité de 5 ans renouvelable par tacite reconduction pour des durées équivalentes.

L'adhérent certifie sur l'honneur adhérer à une association OPLGO\*, membre de l'OP. Une copie du présent mandat sera envoyée par O.P.L.G.O directement à l'acheteur.

Ce mandat prend fin automatiquement avec la perte de la qualité d'adhérent à **l'association OPLGO\*** ou si **l'association OPLGO\*** dont il est membre n'est plus adhérente à OPLGO

**Fait** en double exemplaires **à** ..... **le** ..... **Signatures**  
(1 pour OPLGO, 1 à conserver par l'adhérent)

\*le producteur doit être adhérent à l'une des quatre associations réparties sur le territoire OPLGO, OP dont elles sont membres fondatrices : OPLGO Bretagne PDL (22-29-35-56), OPLGO Normandie (14-50-61), OPLGO Pays de la Loire (44-49-53-72), OPLGO Normandie-Perche (27-28-41-61). A chacune correspond un bulletin d'adhésion.